



2019-2025
STRATÉGIE DE MANDATURE
« EAU ET AGRICULTURE »



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

**EAU ET AGRICULTURE :
UNE STRATÉGIE GLOBALE ET COLLECTIVE
EN PAYS DE LA LOIRE POUR AGIR SUR
LA QUANTITÉ, LA QUALITÉ, LES MILIEUX ET LE CLIMAT**

Avec le soutien de :



AVANT-PROPOS

En complémentarité de leur projet stratégique adopté le 2 décembre 2019, et dans un contexte ligérien marqué par une nécessaire amélioration de la qualité des ressources en eau des Pays de la Loire, les Chambres d'agriculture ont lancé le 17 mai 2019 un cycle de sessions départementales pour élaborer une stratégie de mandature intitulée « Eau et Agriculture : une stratégie globale et collective en Pays de la Loire pour agir sur la quantité, la qualité, les milieux et le climat ».

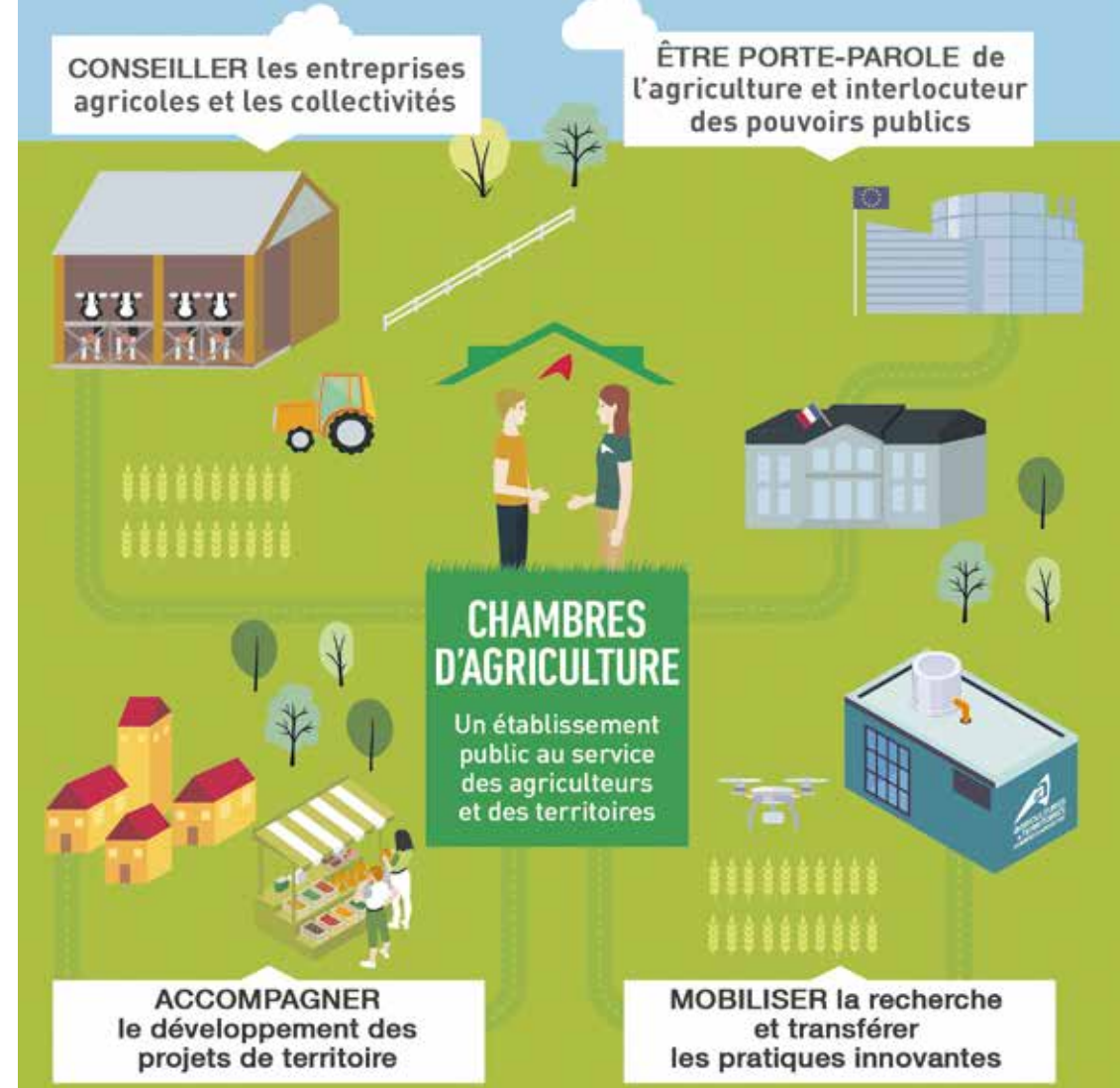
Les sessions des 5 départements et la session régionale se sont réunies afin de construire une vision commune des constats, des enjeux et des leviers à activer. Ces sessions, selon les départements, ont associé les acteurs de l'eau, les filières, les collectivités et les services de l'État. Au global, plus de 500 personnes ont contribué à l'élaboration de cette stratégie.

Cette stratégie marque l'engagement de la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire à infléchir et à renforcer ses actions à la fois dans l'accompagnement direct qu'elle apporte aux agriculteurs et aux collectivités mais aussi en tant que chef de file des acteurs agricoles. Elle a pour vocation à être partagée et à constituer, sur le plan agricole, l'une des briques de la transition engagée plus largement. Sur le plan environnemental, elle s'inscrit dans le cadre du « Plan pour la reconquête de la ressource en eau » porté par l'État et le Conseil régional.

Notre stratégie Eau et Agriculture bénéficie du soutien financier de l'État, du Conseil régional, de syndicats d'eau, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de Conseils départementaux.

Avertissement

L'atteinte des objectifs fixés dans ce projet stratégique reste toutefois tributaire d'un modèle économique équilibré, comportant notamment la stabilité des moyens du réseau des Chambres d'agriculture pour l'exercice de leurs missions de développement et la mobilisation coordonnée des principaux acteurs et de financements complémentaires à la hauteur des enjeux et de l'ambition.



Repères en Pays de la Loire

120 ingénieurs-conseils (agronomie, irrigation, bio, élevage, biodiversité, arbres...) investis sur les opérations de bassins versants

3 Organismes Uniques de Gestion Collective (OUGC)

50 % des volumes prélevés par l'irrigation gérés collectivement via la Chambre d'agriculture

30 contrats territoriaux en cours

180 km de haies plantées/an

Une Chambre d'agriculture engagée dans **+ de 95 %** des contrats territoriaux EAU

500 diagnostics/conseils agro-environnementaux agriculteurs réalisés par la Chambre en 5 ans

60 délégations agricoles dans les collectivités en charge de la ressources en eau

EAU ET AGRICULTURE : QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

BASSINS VERSANTS ET CAPTAGES

- 45 captages Grenelle dans les Pays de la Loire,
- 11 % des masses d'eau en bon état écologique (état des lieux du SDAGE 2019),
- 125 800 ha engagés en MAEC par 2 600 agriculteurs.

QUANTITÉ

- 90 % des bassins concernés par des restrictions d'usage en 2019,
- en moyenne, 170 millions de m³ prélèvements agricoles à usage irrigation (0,64 % de la pluviométrie annuelle),
- 3 Organismes Uniques de Gestion Collective (UGC Marais poitevin, UGC Authion, UGC Thouet) et 5 gestions collectives mandataires opérationnelles,
- 1 300 irrigants et 75 millions de m³ d'eaux en gestion collective,
- 2 fermes expérimentales qui testent des systèmes et cultures plus résilients au changement climatique,
- une recherche constante de l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation notamment par le déploiement de sondes capacitatives : 200 irrigants engagés.



DYNAMIQUES AGRICOLE ET LIGÉRIENNE

- 24 000 entreprises agricoles,
- 35 000 chefs d'exploitations,
- 80 000 salariés à la production (25 000 ETP),
- 10 % de la SAU en agriculture biologique,
- 6 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
- 3 000 agriculteurs en groupes de développement,
- plus de 700 agriculteurs engagés dans 62 groupes « 30 000 » et Dephy,
- 125 000 ha irrigués soit 6 % de la SAU,
- 1 entreprise agricole sur 5 irrigue,
- élevage : 2/3 du chiffre d'affaires de la production agricole régionale,
- une population qui croît de 0,7 %/an depuis 2011 : + 125 000 personnes.

MILIEUX

- Environ 20 000 km de cours d'eau,
- 5 marais et vallées alluviales labellisés RAMSAR,
- près de 50 % de la SAU en prairies,
- près de 160 000 km de haies,
- 2/3 de la surface régionale occupée par l'activité agricole.

48 ACTIONS AU SERVICE DE NOS AMBITIONS 2019-2025

AXE 1 Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau en Pays de la Loire en préservant la compétitivité de nos entreprises

- Intensifier l'accompagnement des entreprises agricoles ligériennes vers la diminution de l'usage des produits phytosanitaires et plus globalement dans la transition agro-écologique.
- Investir pour l'avenir en œuvrant pour des pratiques agricoles et des aménagements qui réduisent et ralentissent les flux de pollution afin de préserver les milieux.



Volet phytos, en résonance avec les objectifs du plan Ecophyto

- Sur les captages eau potable, et prioritairement les captages Grenelle : une réduction des résidus de produits phytosanitaires et non dépassement des normes réglementaires pour les molécules encore autorisées.
- S'investir en priorité sur les 20 masses d'eau classées à risque en raison de deux pressions dont la pression pesticides.



Volet limitation des transferts

- Contribuer au réaménagement au minimum de 10 bassins/aire d'alimentation de captages.
- Sensibiliser 90% des jeunes installés en agriculture.
- Contribuer à la replantation/restauration des Infrastructures Agro Écologiques (IAE : zones humides, haies, petit hydraulique...).
- Se doter d'une boîte à outils partagée et opérationnelle au service de tous les acteurs de l'eau.

AXE 2 Sécuriser l'accès à l'eau, les productions et les filières dans le respect des milieux et dans le contexte de changement climatique



- Sensibiliser et accompagner l'ensemble des entreprises ligériennes à l'adaptation au changement climatique (systèmes agro-écologie agroforesterie, équipement...).
- Accompagner 50 % des irrigants en conseil d'efficacité de l'irrigation.
- Accompagner vers la déconnexion 30 % des plans d'eau à usage irrigation concernés et se doter d'un plan pluriannuel de déconnexion après revue complète, en partenariat, des plans d'eau à usage irrigation.
- Accompagner les agriculteurs vers la gestion collective volumétrique de leurs prélèvements pour que 60 % des volumes mobilisés par l'agriculture soit en gestion collective.
- Mobiliser de nouvelles ressources disponibles (réutilisation de plans d'eau, anciennes carrières, réserves collinaires, mutualisation de volumes, REUT...) pour 5 % d'entreprises agricoles supplémentaires, et dans un compromis des usages.



AXE 3 Favoriser le partage de connaissance et la mise en mouvement en transversalité sur les enjeux eau



- Partager la connaissance, l'état des lieux et les scénarios prospectifs et préparer l'agriculture de demain.
- Prendre appui sur la rénovation des outils d'interventions publiques pour accompagner efficacement les entreprises agricoles.

AXE 1. Contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau en Pays de la Loire en préservant la compétitivité de nos entreprises



Accompagner vers la diminution de l'utilisation des phytos

- ① Déployer une opération « conseils stratégiques phytos » dans le cadre du contrat de solutions et en amont de l'obligation réglementaire séparation vente conseil, ciblée dans les captages.
- ② Participer à la conversion à l'agriculture biologique de plus en plus d'agriculteurs via des actions de sensibilisation et renforcer le suivi technique post-conversion (DAS 10).
- ③ Accompagner les agriculteurs dans la mise en place de solutions alternatives aux phytos notamment dans la perspective de l'interdiction de certaines molécules (glyphosate).
- ④ Intensifier l'accompagnement des évolutions de systèmes en s'appuyant sur la promotion des GIEE, groupes « 30 000 », etc.
- ⑤ Développer les actions de transfert des techniques alternatives et des systèmes mis en place dans les groupes Dephy et ceux de l'AB.
- ⑥ Poursuivre la communication collective sur les réglementations en vigueur (nitrates, phytos...) et aller chercher les agriculteurs les plus éloignés (DAS 8).
- ⑦ Promouvoir les bonnes pratiques dont les chartes départementales des applicateurs phytos et s'assurer de leur diffusion et appropriation.
- ⑧ Promotion du matériel innovant et des nouvelles technologies (robotique, Outils d'Aide à la Décision, équipements des pulvérisateurs...).
- ⑨ Construire l'acquisition de références en activant les trois leviers (Efficience/Substitution/Reconception) de la réduction des phytosanitaires pour assurer un conseil vers la transition agro-écologique en lien avec la recherche.



Promouvoir des pratiques et des aménagements limitant le transfert de polluants

- ⑩ Réaffirmer la nécessité de soutenir l'élevage ruminant dans son lien avec le bocage face au constat de baisse importante des cheptels et de vieillissement du bocage.
- ⑪ Mieux faire partager les enjeux collectifs de la limitation des transferts.
- ⑫ Lever les craintes techniques, réglementaires, juridiques, financières.
- ⑬ Mobiliser les « bons » outils d'accompagnement aux investissements et à l'entretien (dont paiements pour services environnementaux).
- ⑭ Intensifier la réalisation de schéma bocager à l'échelle des bassins et

plus largement accompagner agriculteurs et collectivités dans la mise en place d'infrastructures agro-écologiques (zones tampons, bandes enherbées...).

- ⑮ Participer au renouvellement du bocage et au développement de l'agroforesterie en particulier sur les territoires avec une valorisation économique du bois (lien filière bois énergie, Paiement pour Services Environnementaux, marché carbone) en lien avec l'AFAC agroforesterie Pays de la Loire.
- ⑯ En partenariat avec la Fredon, développer les formations sur les espèces invasives dans les grandes zones humides.
- ⑰ Concevoir et déployer au service des différents acteurs de l'eau la boîte à outils « infrastructures agro-écologiques et réaménagement parcellaire, outils, méthodes » et l'expérimenter (lien Life).
- ⑱ Continuer l'accompagnement des mises en conformité pour éliminer les pollutions ponctuelles (outils pratiques : abreuvement des animaux dans les cours d'eau...).
- ⑲ Développer des partenariats Entrepreneurs des Territoires/Cuma pour promouvoir des pratiques à démultiplier en intra-parcellaire (sens du labour, entretien des chemins, équipements d'entretien, etc...).
- ⑳ Accompagner la mise en place de dispositifs tampons en sortie de réseau de drainage.

20 ACTIONS pour l'amélioration de la qualité de l'eau

- 11 actions d'accompagnement direct de la Chambre d'agriculture aux entreprises agricoles et aux collectivités,
- 9 actions de mobilisation de l'ensemble des acteurs agricoles et des partenaires.



AXE 2. Sécuriser l'accès à l'eau, les productions et les filières dans le respect des milieux et le contexte de changement climatique

Développer une agriculture moins dépendante de l'eau et un usage efficient de la ressource

- 21 Déployer les conseils limitation de la dépendance à l'eau en intégrant les paramètres agronomiques (sols, variétés, rotations...) en lien avec le Plan d'Adaptation au Changement Climatique.
- 22 Déployer des conseils globaux sur l'efficacité de l'irrigation, en conseil individuel, en collectif et via la formation.
- 23 Développer via des groupes le pilotage de précision de l'irrigation : poursuivre le déploiement des conseils par sondes capacitatives.
- 24 Promouvoir une rénovation des réseaux et du parc matériel.
- 25 Développer les systèmes anti-gel et anti-grêle pour les cultures les plus sensibles (vignes, arboriculture...).
- 26 Favoriser l'adaptation des systèmes fourragers et accompagner la consommation d'eau en élevage.
- 27 Promouvoir les nouvelles technologies, les nouveaux systèmes, permettant une moindre utilisation de l'eau via le service Innovation Recherche et Développement et les partenariats avec la recherche, la veille technologique, (par exemple innovations variétales...).

Assurer une meilleure gestion des prélèvements et accompagner à la mise en conformité dans un cadre réglementaire en évolution

- 28 Mettre en œuvre les gestions collectives de la ressource sur les territoires de la liste arrêtée par le Comité de bassin.
- 29 Accompagner les projets de substitutions aux prélèvements à l'étiage.
- 30 Participer à l'identification des plans d'eau connectés et la détermination des moyens de leur déconnexion via des guides utilisables par tous (volet sensibilisation, accompagnement des agriculteurs, référentiels méthode, coûts, à partager entre les bassins versants...).
- 31 Améliorer la connaissance des prélèvements à usage abreuvement des animaux, pour les sécuriser.
- 32 Participer à l'élaboration des doctrines communes avec les services de l'Etat (forages, plans d'eau...).
- 33 Poursuivre l'accompagnement des irrigants à l'appropriation de la réglementation en période d'étiage.

Mobiliser des ressources en eau en partenariat avec les autres acteurs du territoire (dans le cadre des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau)

- 34 Favoriser la réutilisation des eaux : zones d'activité et process industriels, stations d'épuration, carrières, plans d'eau à usage loisirs.
- 35 Réhabiliter les plans d'eau existants et en règle (désenvasement, aménagement des berges).
- 36 Accompagner les projets individuels ou en petit collectif de nouvelles réserves.
- 37 Accompagner des nouveaux stockages structurants dans le cadre des PTGE.
- 38 Porter l'évaluation des futurs besoins d'accès à l'eau de l'agriculture ligérienne en fonction des territoires et des évolutions des filières (schémas départementaux ou infra départementaux).
- 39 Développer une gestion intégrée en mobilisant l'ensemble de leviers sur des bassins pilotes (Sarthe Aval, Grandlieu, Layon...) – Lien projet LIFE Revers'eau.

19 ACTIONS pour sécuriser l'accès à l'eau, les productions et les filières

- 11 actions d'accompagnement direct de la Chambre d'agriculture aux entreprises agricoles et aux collectivités,
- 8 actions de mobilisation de l'ensemble des acteurs agricoles et des partenaires.



AXE 3. Favoriser le partage de connaissances et la mise en mouvement en transversalité sur les enjeux eau



Intensifier le partage des enjeux, des outils et des actions avec tous les acteurs

40 Créer et animer

- un comité régional multi-acteurs,
- un comité de suivi de la stratégie (avec l'Etat, le Conseil régional et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- des pôles d'intervention multi-partenaires (coopératives, organisation de producteurs...), pour démultiplier sur les enjeux phytos en s'appuyant sur Ecophyto et sur les enjeux quantité.

- 41 Créer et déployer un module « eau ligérienne » pour les formations initiales.
- 42 Adapter notre offre de formation continue et les contenus aux enjeux eau régionaux.
- 43 Faire monter en compétences nos conseillers (agronomie, hydrogéologie...).
- 44 Partager la connaissance et les données par bassin en la rendant lisible et digeste (en interne via le réseau de conseillers de proximité, en interne vers les élus, en externe via les pôles d'intervention).



Accompagner le déploiement de dispositifs variés, multi-acteurs et multi-territoires

- 45 Accentuer nos accompagnements sur la certification haute valeur environnementale (HVE) des exploitations agricoles en lien avec les différentes filières (DAS2).
- 46 Poursuivre l'accompagnement des territoires dans les dispositifs agro-environnementaux via les MAEC.
- 47 En partenariat avec l'État et les collectivités, porter les animations agricoles sur les captages prioritaires et les bassins sensibles.
- 48 Contribuer à l'accompagnement de la reconfiguration des accompagnements publics et privés (Paiement Services Environnementaux, Eco-programme, MAEC, Certificat Economie Produits Phytosanitaires, Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Entreprises...) et expérimenter.

9 ACTIONS pour favoriser le partage de connaissances et la mise en mouvement

- 5 actions d'accompagnement direct de la Chambre d'agriculture aux entreprises agricoles et aux collectivités,
- 4 actions de mobilisation de l'ensemble des acteurs agricoles et des partenaires.



AGRICULTEURS
AGRICULTRICES

SERVICES - CONSEILS - FORMATIONS

PROagri

OFFRE DE SERVICES

DES SOLUTIONS
pour réussir
vos projets



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



TERRALTO

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DES TERRITOIRES

ENSEMBLE
faisons vivre
vos projets



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE



DES INTERLOCUTEURS

à votre écoute et au service de votre projet

Direction Territoire - Service Eau et Environnement

Élus référents :

Catherine Schaepeilynck - Eau et qualité

Michel Dauton - Quantité et changement climatique

Cheffe de service :

Virginie Guichard

Loire-Atlantique

Élu : Alain BERNIER

Conseillère :

Marie-Laure ROUSSEAU

02 53 46 61 79

marie-laure.rousseau@pl.chambagri.fr

Vendée

Élu : Philippe DUCEPT

Conseillers :

Carin BARBERIS

Ludmilla DESHAYES

Eric FAURE

02 51 36 83 30

carole.rabiller@pl.chambagri.fr

Mayenne

Élu : Bruno ROULAND

Conseiller :

Bernard LAYER

02 43 67 38 62

bernard.layer@mayenne.chambagri.fr

Sarthe

Élue : Catherine SCHAEPELYNCK

Conseillère :

Marion MOINEAU

02 43 29 24 68

marion.moineau@pl.chambagri.fr

Maine-et-Loire

Élu : Laurent LELORE

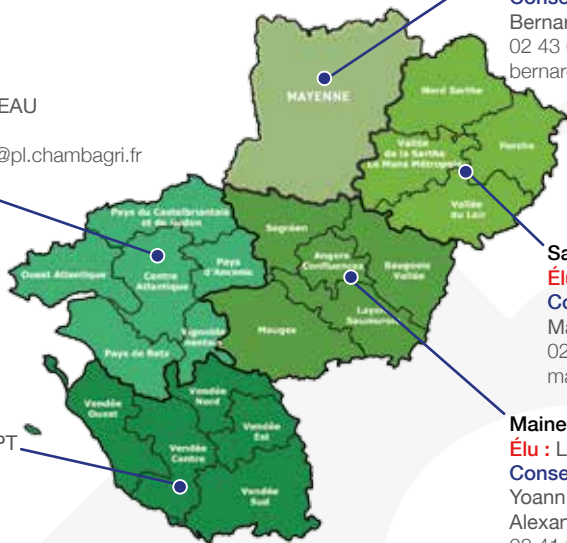
Conseillers :

Yoann CORVAISIER

Alexandre CHAIGNEAU

02 41 96 75 79

martine.leguay@pl.chambagri.fr



SUR-MESURE



EXPERTISE



CONCERTATION



ALLIANCE



<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/>